

Ecole Claude Lorius

15 rue de l'école / 25 660 FONTAIN

Tel : 03 81 57 25 97

## Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 4 juin 2026

La séance débute à 18 heures.

### **Personnes présentes :**

\* Représentants du SIFALP : Mme TOITOT

\* Maire de Fontain : M GIRARDOT

\* Personnel enseignant : M GILBERT, Mme HALBERT-CADET, Mme PERNET, Mme DELCEY, Mme BATAILLE, Mme NOIROT

\* Représentants des parents d'élèves : M COULET , Mme DARGAUD, Mme BONNEFOY, Mme CHAPUIS

\* 123 soleil : Mme GUELDRY (vice présidente)

\* Francas : Virginie MENTFAKH

Personne excusée : M MARTIN (IEN de circonscription), Mmes CORROCHANO, GAVAZZI (enseignantes)

### **1) Désignation d'un secrétaire de séance**

Mme Halbert Cadet est désignée secrétaire de séance.

### **2) Approbation du procès-verbal du 2ème conseil d'école**

Approuvé à l'unanimité

### **3) Présentation des nouveaux membres du SIFALP**

9 élus des 3 communes de l'école sont membres du SIFALP

Présidente : Mme Toitot Elodie (Fontain)

Fontain : Sophie Oudet / Régine Marée

La Vèze : Céline Troncin-Vergey / Julie Recht (VP) / Lydie Chavot

Pugey : Géraldine Hinz (VP) / Emmanuelle Maucourant / Clara Diop

L'équipe enseignante tient à remercier chaleureusement l'ancienne équipe et particulièrement Yannick Favory et Michel Tirole pour leur implication sans faille pendant 6 ans.

### **4) Le protocole « santé mentale »**

L'école se préoccupe de la santé mentale des élèves. A ce titre, un protocole est mis en place dans l'école.

Le protocole (visible dans son intégralité sur demande à la directrice) s'articule selon les points suivants (cf document joint)

- repérer

- alerter et évaluer

- orienter et suivre

Concernant le dernier point (orienter et suivre) : nous avons élaborer un document à l'école pour ceux qui en auraient besoin concernant « mon soutien psy » (liste des coordonnées des psychologues partenaires autour de notre école).

*NB : « Mon soutien psy » est un dispositif qui propose jusqu'à 12 séances d'accompagnement psychologique chez un psychologue partenaire. La séance coûte 50€. Elle est remboursée à 60€ par l'Assurance Maladie. Mon soutien psy s'adresse à toute personne, dès 3 ans, qui se sent angoissée, déprimée ou éprouve un mal-être.*

## 5) Les projets pédagogiques

Classes concernées	Nature du projet
école	Intervention de la médiathécaire de Pugey
école	La grande lessive sur le thème : « le jeu du je-nous »
école	Participation à la fête du court métrage
école	Projet théâtre avec la compagnie -les Assoiffées d'Azur- (3 représentations lors de la fête de l'école le vendredi 19 juin)
4	Intervention de la LPO sur le milan royal
5/6	Spectacle de patinage artistique présenté par le BAPA (Besançon Association Patinage Artistique)
5/6	Journée pique-nique/ randonnée / piscine à Ornans
7/8	Spectacle « les 2 scènes » : <i>Dominique toute seule</i> théâtre d'ombre et chantier Compagnie : Au détour du Cairn
7/8	Journée à Besançon : le patrimoine bisontin et le musée des beaux arts
5/6/7/8	Intervention des CEMEA portant sur la gestion des écrans et des réseaux sociaux
6/7/8	Cyclo : apprentissage dans la cour (faire du vélo / savoir se mettre en sécurité / gestes de premiers secours) et sorties à l'extérieur (uniquement les classes de CM)
<b>A VENIR</b>	
école	Initiation à la pratique du flag football avec l'intervention de l'association « les bisons bisontins »
École	Présentation d'instruments de musique par l'association tetraktys en concert à Pugey le 23 juin au soir
2/3	25 juin : Cinq courts métrages « les 2 scènes » : <i>C'est l'été tout court</i>
2/3	30 juin : sortie à l'accrobranche de Salins-les-Bains
5/6	12 juin : Spectacle « les 2 scènes » : <i>Le mensonge</i> (danse et cirque) Compagnie : Act2
7/8	Concert de l'orchestre Victor Hugo
7/8	Participation à la journée « les grandes heures natures » à Besançon

## 6) Les comptes de l'OCCE

Le tableau ci-dessous présente un résumé des comptes de la coopérative scolaire en date du 22 mai 2026. L'ensemble des comptes est visible dans le bureau de la directrice sur simple demande d'un des membres de l'association.

	Recettes	Dépenses	Solde
			7 448 € 50
Cotisations OCCE	2 070 €	364 € 50	9 154 €
Assurance		40 € 50	9 113 € 50

Frais bancaires		30 €	9 083 € 50
Trop perçu trousse à projets 2024.25		5 193 € 50	3 890 €
Subventions collectivités (SIFALP)	4 000 €		7 890 €
Vente d'objets (photos de classe)	1 080 € 70		8 970 € 70
Activités éducatives		843 € 43	8 127 € 27
Achat de livres pour la bibliothèque		403 € 91	7 723 € 36
Transports	277€	505 €	7 495 € 36
Sortie ski	688 €	1613 € 44	6 569 € 92
Spectacles + musée + sorties	878 € 50	923 € 40	6 525 € 02
Fournitures scolaires maternelle	881 €	647,55 €	6 758 € 47
Cantine collègue Saône	54 €	54 €	6 758 € 47
Projet théâtre (acompte)		2 520,00€	4 238 € 47
total	9 929 € 20	13 139 € 23	

Solde (au 22/05/26) : 4 238 € 47

NB : fournitures scolaires : 191€ 41 ont été payé avec le budget de l'année scolaire précédente

Non pris en compte : solde projet théâtre (3140 €) / Subvention 123 soleil (3 000€) / les sorties et spectacles de la fin de l'année / les transports de la fin de l'année / subventions exceptionnelles SIFALP (2 000€) / intervention sur les écrans (CEMEA) : 1 080 €

### **7) Rentrée de septembre 2026**

\* Les nouvelles inscriptions sont faites en mairie qui transmet les dossiers entre mars et mai. Les réinscriptions des enfants déjà inscrits sont automatiques (même pour le passage de la maternelle à l'élémentaire).

Une réunion d'informations et de présentation de l'école aura lieu le mardi 23 juin à 17h30 pour les nouveaux parents ainsi que pour les nouvelles assistantes maternelles, les FRANCAS et 123 soleil sont conviés. Les parents soulignent l'importance de parler des RPE lors de cette réunion.

Lors des derniers jours d'école, nous proposons aux futurs élèves de PS de venir passer une heure dans une classe (sans la présence des parents). Tous les nouveaux élèves bénéficieront d'une visite de l'école lors de la première semaine de rentrée.

### ***Organisation de la rentrée de septembre dans les différentes classes***

**\* La rentrée de toutes les classes a lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2026.**

- de 8h20 à 8h30 pour les élèves de l'élémentaire.
- accueil échelonné des élèves de maternelle de 8h20 à 9h30. Ainsi, chaque famille est libre de poser son enfant à sa convenance et peut prendre le temps d'accompagner un grand avant un plus petit.

**\* Effectifs connus à ce jour pour la rentrée de septembre 2026**

Les classes seront affichées la veille de la rentrée. Les listes des fournitures scolaires seront

données aux enfants en fin d'année ou envoyée par mail (aux nouvelles familles) et seront disponibles sur le site internet de la mairie de Pugéy.

Effectifs par niveau en septembre 2026 (actualisation au 4 juin 2026)

	Prévisions sept 2026	aujourd'hui
PS	16	17
MS	17	17
GS	17	20
CP	22	17
CE1	17	20
CE2	20	16
CM1	16	24
CM2	25	22
TOTAL	150	153

**Soit 150 élèves (- 3 par rapport à aujourd'hui)**

Une suppression de classe a été annoncée, ce qui porterait à 6 le nombre de classes à la rentrée.

25 élèves/classe en moyenne : cependant les classes accueillant des élèves de GS/CP/CE1 ne doivent théoriquement pas dépasser le seuil de 24 élèves dans la classe à la rentrée.

50 élèves en maternelle

100 en élémentaire

#### **\* les langues vivantes**

- aucun enfant de CP souhaitent suivre l'enseignement de l'allemand l'année prochaine.
- 12 élèves suivront à la rentrée l'enseignement d'allemand deux fois par semaine (du CE1 au CM2).

#### **\* mouvement de personnel**

- Mme Besançon est victime de la suppression de la septième classe et saura prochainement où elle exercera l'année prochaine.
- Mme Bataille reprendra sa classe à 100 % l'année prochaine.
- Mme Corrochano part pour un poste à l'école de Novillars
- Décharge de direction : 33 % (soit un jour par semaine + un jour toutes les 3 semaines)
- Mme Halbert-Cadet bénéficie d'un temps de décharge de 37 % (formation d'enseignants) soit 1 jour par semaine + 1 jour toutes les 2 semaines.
- un ou deux enseignants seront nommés en juillet pour compléter ces temps de classe.
- Nous recherchons d'ores et déjà une personne pour accomplir un service civique à la rentrée prochaine (avoir entre 18 et 25 ans / être de nationalité française). N'hésitez pas à faire circuler l'information (contact : la directrice).
- Les ATSEM : deux d'entre elles seront présentes à l'école l'année prochaine : Nadège Chapatte et Maja Trajkovski.

#### **8) Questions diverses**

- \* exercice attentat anti-intrusion réalisé le jeudi 28 mai.

Cet exercice était réalisé uniquement à l'échelle de notre école selon le scénario suivant : une personne se fait passer pour un livreur, rentre dans l'école et menace avec une arme (scénario donné uniquement aux adultes). Les enfants ont été confinés dans leur classe pendant 15 minutes.

Penser à prévenir les FRANCAS pour les prochains exercices.

Les classes de PS/MS et de CE2 ainsi que les classes présentes dans la cour de l'école entendent trop peu le signal d'alerte. Un message a été fait au SIFALP dans ce sens.

\* En cette fin d'année, Louise Amyot (stagiaire de seconde) sera accueillie à l'école durant deux semaines. Plusieurs demandes ont été faites mais l'école ne peut accueillir qu'un.e seul.e stagiaire.

\* Visites aux collèges : l'école dépend de deux collèges ayant chacun leur organisation. Cette année, seul le collège Victor Hugo a accepté d'organiser la visite des élèves sans la présence d'un enseignant de l'école. Pour le collège de Saône, nous avons réussi à avoir la présence d'une enseignante remplaçante sur place. Cette solution n'a rien de définitif et est remise en cause chaque année tant qu'une solution uniformisée ne sera pas trouvée.

### 9) 123 soleil

- 12/06 : participation à la fête des Francas dans l'enceinte de l'école (buvette et petite restauration)
- 19/06 : organisation de la fête de l'école avec une buvette et une petite restauration
- rentrée scolaire : café des parents
- action reconduite pour l'année scolaire : vente de produits locaux et de plants de fleurs.

### 10) Francas

Les inscriptions aux Francas pour la rentrée scolaire sont en cours de distribution.

Le vendredi 5 juin : bal des CM2.

Le 12 juin : spectacle de fin d'année aidé par 123 soleil

Des éléments importants figurent dans le nouveau règlement intérieur des Francas :

- Année scolaire prochaine : les Francas seront fermés à 14h le mercredi.
  - Des frais de dossier (10 €) par famille sont mis en place. Toutefois, tant qu'il n'y a pas de facturation, il n'y aura pas de frais.
  - Les Francas pourront faire appel à un huissier pour les impayés à partir de la rentrée 2026.
- Les familles qui n'ont pas réglé les factures ne pourront pas réinscrire leur enfant à la rentrée scolaire.

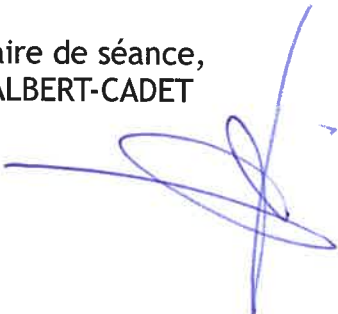
### 11) Remerciements

L'équipe enseignante remercie les parents accompagnateurs qui se mobilisent pour aider à l'encadrement des élèves lors des sorties scolaires.

*Merci également aux partenaires de l'école :*

- les parents d'élèves accompagnateurs
- les FRANCAS
- le SIFALP
- association 123 soleil
- les secrétaires de mairie
- la médiathèque
- les maires de chacune des communes : La Vèze, Pugey et Fontain/Arguel.

secrétaire de séance,  
Mme HALBERT-CADET



La directrice,  
Mme Pernet



# Protocole santé mentale des élèves "Du repérage à la prise en charge" Besançon 2

→ Ne pas rester seul

→ Agir en équipe, en lien avec la famille

→ Respecter la confidentialité à chaque étape



## 1. Repérer - Quels signes ?

- Baisse des résultats, difficultés d'attention / concentration
- Changements d'humeur, tristesse, repli, irritabilité
- Retards, absentéisme, refus scolaire
- Agressivité envers soi-même ou les autres
- Propos sur la mort ou le suicide (oral, écrit, copie...)



## 2. Alerter et évaluer

### 1. Partager son inquiétude

- Avec d'autres adultes de l'école qui connaissent l'élève

### 2. Si les signes durent, se répètent ou se cumulent :

- Prévenir la direction
- Informer l'équipe ressource interne (voir tableau à part)
- Parler avec l'élève et, si possible, avec sa famille
- En cas de situation de harcèlement : contacter l'équipe PHARE

### 3. Évaluer la gravité

- Utiliser la fiche d'aide au repérage et d'alerte
- Décider, en équipe, s'il faut orienter vers d'autres professionnels



## 3. Orienter et suivre

En accord avec l'élève et sa famille, orienter vers :

- Médecin traitant
- CMPP
- Psychologues, pédopsychiatres et psychiatres libéraux

Suivre la situation :

- Attitude, résultats scolaires, relations avec les autres
- Rester vigilant
- Prévoir des points réguliers en équipe

Pour aller plus loin

QR-code à scanner



Reconnaitre les signes



La santé mentale



Enfants en danger



URGENCE (traces d'auto-mutilation, propos suicidaires, suspicion de violences intra-familiales ou de danger grave) :

APPELER LE ☎15 (SAMU) OU LE ☎3114 (PRÉVENTION DU SUICIDE).